Lon



H15 0513156



## Etude de Me .Jean Claude Claironné Notaire public

Rue Rochasse No 113 bis Jérémie-Halti Tel: (509) 3729-3094

Une Courde cinquante centimes

Liberté

Egalité

Fraternité

Par devunt, Me Jean Claude Clairunné, notaire à Jérémle, identifié, patenté et imposé au revenu aux nos : 006-300-157-6 ; 12207009205 et 12207009206 pour le présent exercice fiscal, soussigné.

## A Comparu

Le Révérend père, Jeannt PIERRE, saint d'esprit et de corps, curé de la paroisse Saint Paul de Léon, représentant de l'Église Catholique, immatriculé fiscalement au No: 005-870-426-6, y demeurant et domicilié, assisté des nommés Jacinthe Bertha Jacquet et Amicquel Belizaire, tous deux propriétaires demeurant et domiciliés à Jérémic, identifiés respectivement au Nos: 1132868530 et 1076513858.

Le comparant sus-qualifié, a par ces présentes, déclaré faire irrévocable donation entre vifs, livrer et abandonner en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit éviction, aliénation, troubles et tous autres empêchement généralement que leonques.

Au Ministère de la santé Publique et de la population (MSPP) pour la construction d'un dispensaire.

Une portion de terre située à bas Léon dépendant de haute Voldrogue, 2 en e section communale de Jérémie accusant une superficie de mille neuf-cent vingt-six mêtres carrés cinquante décimètres carré (1926m² 50dm²). Elle est bornée au Nord par le Marché, au Sud par le terrain de l'Ecole, à l'Est par la rentrée et à l'Ouest par les héritiers Lizaire Fréderic et Innacot, suivant plan et procès-verbal d'arpentage dressé par Mª Jean Baptiste Felicien Pierre, Arpenteur public commissionne pour la commune de Jérémie en date du huit Mai deux mille vingt-trois, enregistré et transcrit.

Tel d'ailleurs que ce bien se poursuit comporte et s'étend sans aucune exception ni réserve.

Pourra le donataire, le Ministère de la santé Publique et de la population (MSPP) en vertu des présentes et à compter de ce jour, en user jouir et disposer en toute et pleine propriété.

01 Aout 2023

Irrévocable donation entre vifs par le révérend père Jeanot PIERRE, curé de la paroisse Saint Paul de Léon au Ministère de la santé Publique et de la Population d'une portion de terre d'une superficie de (1926m<sup>2</sup> 50dm2) située à bas Léon dépendant de baute Voldrogue, 2em scetion communale de Jérémie pour la construction d'un dispensaire.

Le donateur est propriétaire du bien faisant l'objet des présentes pour l'avoir extrait d'une plus grande quantité de terre qu'il a cu d'une part aux droits de Raoul Bonhomme qui lui-même était aux droits de Defervil Etienne et d'autre part de Fanie José qui elle-même était aux droits de Garry Jean.

Pour la perception du droit d'enregistrement l'immeuble est évalué à deux cent mille gourdes (Gdes 200.000).

Pour l'exécution des présentes les parties élisent domiciles en leurs demeures actuelles sus-indiquées.

## DON'T ACTE

Fait et passé à Jérémie en minute et en l'étude sise à Rochasse au no 113 bis ce Premier Aout deux mille vingt-trois.

Requis de signer après lecture, le donateur et les témoins l'ont fait avec le Notaire.

Ainsi signé: Jeanot PIERRE, Jacinthe Bertha Jacquet, Amicquel Belizaire, et M<sup>e</sup> Jean Claude Claironné ce dernier Notaire public, dépositaire de la minute au pied de laquelle est écrit: emegistré à Jérémie à la D.G.I le 03 Aout 2023 Folio: 459. Case: 1106 du registre N, No: 28 des actes Civils.

Taxes Perçues : Le Directeur délégué de l'euregistrement (signé) Jean Stuart FAUSTIN.

Conservation foncière de la juridiction du tribunal civil de Jeremie.

Le conservateur foncier de la juridiction du tribunal civil de Jérémie certifie à tous ecux à qu'il appartiendra avoir opéré le 04 Aout 2023 la transcription de l'acte de donation au No 07. Case 161, Folio : 233/234, du registre B à ce destiné.

En foi de quoi le présent certificat est délivré au vœu de la loi à toutes fins utiles.

Le conservateur foncier (signé) Jean Stuart FAUSTIN.

ca histograph has been plate and that the sales and the

Jérémie le 04/08/2023



Folio: 459 Case: 1106 RIPURIOU LIMINE DIRECTION GENERALE DES IMPOTS - ORIGINAL (Communal) AU Récépissé Définitif SEMESTRE TRIMISTRE ANNEE 20 22 20 23 Arguntasement Octemie 80000 Nom du Contribushie 02000 -Montant paye Cide 12 08-2023 /160 CHSERVATIONS dusti de le refficil de fation claude -08- - 23 20 D. ST. L. ST MC (1)-1-21411-Agent Signature